



## 1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	<b>Graphene</b>
CODE PRODUIT	<b>9000</b>
USAGE RECOMMANDÉ	Traitement céramique pour automobile.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

## 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Liquide inflammable 3 Irritation cutanée 2 Lésions oculaires graves 1 Toxicité pour la reproduction 2	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H226 H315 H318 H361f	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible de nuire à la fertilité.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P202 P210 P233 P240 P241 P242 P243 P280	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P302+P352 P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

	P305+P351+P338  P310  P321 P362+P364  P370+P378	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P235  P405	En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	0.1 – 1 *
Alkyl Polysilicate	Non disponible	1 – 5 *
Ambient temperature curable refractory resin B	Non disponible	10 – 30 *
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6	10 – 30 *
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	5 – 10 *

\* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
ORALE	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Selon les symptômes.

**5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et répandre l'incendie.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Les contenants surchauffés peuvent éclater. En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

**6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**7 – MANUTENTION ET STOCKAGE**

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides, alcalins.

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraîtée	64742-47-8	ACGIH	VEMP 1200 mg/m <sup>3</sup> , 197 ppm

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULAIRE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide gris.
ODEUR	Caractéristique.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non disponible.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	>65 °C à 1 atm.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	55 °C à 101 kPa 131 °F à 760 mmHg
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Liquide et vapeurs inflammables.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	0.6 % vol.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	4.9 % vol.
TENSION DE VAPEUR	132 Pa à 25 °C.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	Non disponible.
SOLUBILITÉ (eau)	Insoluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	262 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	Non disponible.

**10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Sources d'ignition et de chaleur. Matières incompatibles. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune donnée.

**11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Irritation des voies respiratoires, maux de tête, étourdissements, nausées, perte de coordination, perte de conscience.
CUTANÉ	Provoque une irritation cutanée. Rougeur, démangeaisons, assèchement de la peau.
OCULAIRE	Provoque de graves lésions des yeux.
ORALE	Aucune donnée.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Aucune donnée.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	Fétotoxique chez l'animal.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Aucune donnée.
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

**12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2
CL50 >22 µg/L, 96h	Poisson
CE50 296 - >1,000 mg/L, 96h	Invertébrés aquatiques


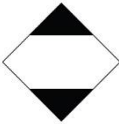
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6
CL50 >16 µg/L, 96h	Poisson
CE50 >2.9 mg/L, 48h	Invertébrés aquatiques

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	La substance est considérée comme très bioaccumulable.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

### 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

### 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Octamethylcyclotetrasiloxane, Ambient temperature curable refractory resin B)	3	III	
QUANTITÉ LIMITÉE : 5 l				
POINT D'ÉCLAIR		55°C		

POLLUANT MARIN	Oui.
REMARQUE	Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur.

### 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

## 16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	24 mars 2021.
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.